

**Ian M. Hartshorn, *Labor Politics in North Africa after the Uprisings in Egypt and Tunisia*, New York, Cambridge University Press, 2019, 232 p.**

Mélanie Henry

---

Mise en ligne : janvier 2025

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2025.cr05>

---

**I**an Hartshorn lit l'histoire des révoltes de 2011 en Tunisie et en Égypte depuis la perspective du monde du travail et de ses organisations. Il remonte aux politiques d'ajustement structurel à partir des années 1970 pour analyser l'effondrement du système corporatiste, un modèle de relations entre gouvernants, syndicats et travailleurs, fondé sur la gestion centralisée des différents secteurs professionnels, organisés par branche. Ainsi, l'affaiblissement des fédérations syndicales qui permettaient de juguler la contestation et de dépolitisier les affaires liées au travail a conduit à la multiplication de grèves sauvages dans les années 2000 et au développement d'une politique révolutionnaire dans les protestations liées au travail.

On retrouve des « systèmes corporatistes » dans des situations historiques très diverses (en Scandinavie, dans les régimes fascistes, en Amérique du Sud, etc.) et l'ouvrage s'intéresse tout particulièrement à sa présence dans les situations postcoloniales. Il s'agit d'un mode de représentation sectoriel et centralisé, impliquant un monopole de la représentation pour les personnes travaillant au sein d'un même secteur. En Tunisie et en Égypte, comme dans d'autres situations postcoloniales, l'absence de pluralisme reposait sur une pensée du conflit social dominée par les enjeux de la construction de l'indépendance politique et économique. L'importance du développement industriel dans la politique et/ou le discours anti-impérialistes conférait une centralité à la catégorie des « travailleurs » de même qu'aux fédérations syndicales : l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) et la Fédération générale des syndicats de travailleurs d'Égypte ou *Egyptian Trade Union Federation* (ETUF).

L'auteur livre un récit détaillé des quatre décennies qui séparent les plans d'ajustement structurel des révoltes. Le rythme du récit s'accélère lorsqu'il relate la période post-révoltes de 2011. Il mobilise des entretiens avec un certain nombre de syndicalistes, travailleurs et militants – plutôt révolutionnaires –, de la presse, des communiqués, des articles et ouvrages scientifiques. Avec la notion de *labor politics*, l'auteur analyse ensemble les questions légales, les débats idéologiques, les orientations politiques dans les syndicats, associations, réseaux informels et partis, ainsi que les protestations dans leurs formes diverses, liées au travail.

Pour construire le comparatisme entre la Tunisie et l'Égypte, l'auteur identifie une configuration commune – l'effondrement du corporatisme suivi d'une révolution – dont il expose ensuite les différences. Le procédé permet d'éviter toute généralisation hâtive à la région ou au « printemps arabe ». Pour objectiver la comparaison, il définit la capacité d'agir des syndicats sur la situation politique à l'aide de trois variables : l'histoire du mouvement syndical (*legacy of incorporation*), les liens qu'entretiennent les syndicats avec les institutions et organisations politiques du pays (*internal linkage*) – la variable principale pour Hartshorn. La troisième et dernière variable qui renvoie aux liens qu'entretiennent les syndicats avec le *global labor*, à savoir les organisations internationales du travail et des



travailleurs, mineure dans l'orientation du cours des événements, s'avère centrale pour suivre le raisonnement de l'auteur.

Au tournant des années 1990-2000, la situation des fédérations syndicales était comparable dans les deux pays : elles s'inscrivaient en garantes de l'ordre social, utilisées comme outil de répression et fermement contrôlées par des factions proches des autorités au pouvoir. Elles ont progressivement perdu leur capacité d'agir sur les décisions politiques, alors que les hommes d'affaires parvenaient à imposer leurs vues. En Tunisie, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) a ainsi pris l'avantage et la fraude électorale a permis de réduire au silence les protestataires dans le syndicat, n'empêchant pas la multiplication de grèves sauvages dans les années 2000. À partir de 2008, où les grévistes du bassin minier de Gafsa ont engendré un mouvement plus large, une dynamique déterminante pour le syndicalisme post-révolutionnaire s'est installée avec l'affrontement entre les cadres locaux portant les revendications du mouvement et la direction. Comme l'a analysé Hélà Yousfi<sup>1</sup>, ces corps intermédiaires et régionaux ont forcé le bureau exécutif à se mobiliser en 2008 et ont ensuite gagné en importance au sein de l'UGTT durant le processus révolutionnaire. Hartshorn souligne une manifestation sous-étudiée de cette transformation des équilibres au sein de l'UGTT : le bureau exécutif a perdu de l'importance au profit du conseil national, plus en prise avec les franges intermédiaires militantes – secrétaires sectoriels et régionaux.

En Égypte, l'ETUF n'a pas eu cette souplesse. Marginalisée dans sa capacité à agir sur les décisions politiques, elle n'a pas coopté les franges mobilisées. S'appuyant sur le mouvement des ONG et des réseaux de solidarité de travailleurs parallèles aux structures syndicales, a émergé un mouvement de syndicats indépendants. Créé à partir de la grève des perceuteurs des impôts de 2007, le premier d'entre eux a été dirigé par un militant nassérien, Kamal Abu Eita, longtemps convaincu du principe du syndicat unique. Ce dernier a ensuite assumé les fonctions de Ministre du travail, entre juillet 2013 et février 2014, lors du rétablissement de l'ordre militaire, sous le commandement de Abdel Fattah al-Sissi. Au moment de la révolution, l'ETUF a appelé au calme et à renoncer à la grève sans succès. Une fédération des syndicats indépendants a été créée le 30 janvier et 10 jours plus tard, des appels à la grève ont éclos dans tout le pays. Cette dynamique s'est poursuivie et plusieurs fédérations de syndicats indépendants ont émergé, occupant des positions contradictoires dans le débat. De plus en plus violente au Caire, la lutte entre les fédérations a par exemple eu peu de conséquences à Alexandrie, où la « conférence permanente des ouvriers d'Alexandrie » a maintenu un cadre unitaire de soutien aux grévistes, rassemblant les différentes tendances et cultures politiques.

Autre point mis en exergue par Ian Hartshorn, l'ETUF et l'UGTT ont géré de manière très contrastée les forces politiques islamistes. Dans chaque pays, les syndicats ont participé à un « front de salut national », qui a rassemblé à partir de 2012 des forces politiques aux intérêts par ailleurs contradictoires – socialistes, libéraux, partisans de l'ancien régime et révolutionnaires – contre les avancées des organisations politiques islamistes. Mais dans son analyse de la période post-2011, l'auteur prend parfois pour acquis la polarité entre « état islamique » / « état civil ». Or elle constitue un rouage de la reprise en main politique dans les deux pays, dans la mesure où elle a prévalu sur d'autres lignes de partage qui ont opéré durant cette période : les classes sociales, révolutionnaires vs anti-révolutionnaires, partisans d'un État civil ou d'un État militaire, sous l'action des forces en présence. C'est pourtant un construit d'autant plus fragile qu'il s'agissait d'années révolutionnaires, aux évolutions rapides et aux alliances labiles.

Croissante à partir des années 1970, les organisations politiques islamistes, en Tunisie comme en Égypte, ont adopté des positions libérales en matière d'économie, faisant des luttes du travail une question marginale. En Égypte, les syndicats professionnels, qui organisent les travailleurs sur la base d'un diplôme ou d'une compétence, principalement les « cols blancs », sont devenus des lieux de compétition politique dans les années 1980. D'abord chez les médecins puis chez les ingénieurs, les Frères musulmans y ont acquis des positions. Ils sont cependant restés marginaux dans la fédération ouvrière, l'ETUF. À partir de la révolution, après un soutien tactique apporté aux syndicats indépendants contre l'ETUF, les Frères musulmans ont été invités à rejoindre la fédération, ce qu'ils ont fait. Le Président Frère musulman Mohamed Morsi a proposé des amendements constitutionnels fin 2012, engendrant une opposition du Front de salut national. Or, alliant des ennemis politiques, ce Front a sacrifié les revendications de travailleurs. Au contraire, l'UGTT a obtenu un certain nombre d'avancées relatives au droit de

<sup>1</sup> Hélà Yousfi (2017), *Trade Unions and Arab Revolutions: the Tunisian Case of UGTT*, New York, Routledge.

grève et à la rétribution du travail dans ce processus, grâce au rôle de médiateur qu'elle a joué. Dans la période antérieure, Ennahda et l'UGTT, forces politiques antagonistes dans le pays, n'avaient pas coopéré. Mais au moment de la révolution, l'UGTT se targuant d'un rôle de protection de la diversité politique dans le pays, est intervenue en arbitre dans la crise politique, ce qui a été perçu comme un succès de l'organisation dans le « *global labor* » et au-delà, le quartet du dialogue national initié par l'UGTT a d'ailleurs reçu le prix Nobel de la paix en 2015. À l'inverse, les difficultés du syndicalisme indépendant égyptien naissant, pris dans des conflits de plus longue durée de conception du syndicalisme, du pluralisme et des priorités politiques de la période révolutionnaire sont qualifiés d'échec.

Un questionnement en filigrane sur le rôle des organisations internationales du travail permet de comprendre dans quel milieu s'est imposé le sens commun que relaie l'auteur sur le succès des uns et l'échec des autres. Il s'agit de celui de la solidarité internationale avec les luttes syndicales dans la région, qui, après la révolution, a largement soutenu l'UGTT en Tunisie et les syndicats indépendants en Égypte. Une dimension réflexive apparaît ainsi dans la démarche d'Ian Hartshorn. Il propose d'ailleurs de l'approfondir dans une recherche ultérieure sur les choix opérés au sein du mouvement de solidarité internationale avec les luttes syndicales. Une originalité de l'ouvrage mise en avant par Hartshorn tient au choix d'analyser la rupture et non la permanence du système corporatiste comme c'est le cas habituellement dans les travaux portant sur la notion. Hartshorn met par conséquent l'accent sur le rôle d'apaisement du système corporatiste : en remplissant des fonctions de coordination, d'agrégation et de défense, lorsqu'il fonctionne, il permet de gérer la question du travail en évitant sa politisation.

En discussion avec sociologues et économistes, il contribue à un débat théorique sur cette notion et, ce faisant, inscrit la région dans un débat général. Or, il le dénonce, le monde arabe souffre d'un traitement spécifique dans les travaux de sciences sociales et politique. En effet, la région est associée à un despotisme inéluctable, selon un stéréotype tenace<sup>2</sup> et renvoyée à des spécificités culturelles auxquelles est attribué son retard supposé vis-à-vis d'une histoire européenne prise comme modèle universel de développement<sup>3</sup>. En conférant ainsi une portée générale au moment paroxystique de 2011, Ian Hartshorn me semble formuler une mise en garde à l'intention des défenseurs des politiques néo-libérales à une échelle globale : l'affaiblissement des organisations de travailleurs, loin d'anéantir la conflictualité dans le monde du travail, peut canaliser ces protestations vers la critique des régimes eux-mêmes, garants de la flexibilisation, comportant donc un potentiel révolutionnaire.

Un rapide passage sur l'histoire du corporatisme en Égypte fournit une vision relativement monolithique du corporatisme égyptien, centrée sur l'action de Gamal Abdel Nasser, dirigeant issu du coup d'État de 1952 qui a libéré l'Égypte de la domination britannique et instauré une république, dans la création de la Fédération générale des syndicats de travailleurs d'Égypte en 1957. Avec cette lecture du corporatisme égyptien, Hartshorn alimente une opposition avec son équivalent en Tunisie, où la fédération syndicale tunisienne apparaît plus ancrée dans les luttes anticoloniales des années 1940 (p. 75). C'est omettre l'histoire du syndicalisme en Égypte de laquelle naît l'ETUF, constituée de composantes plus anciennes du syndicalisme émergeant à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines jouant un rôle clé dans les luttes pour l'indépendance. L'ambition corporatiste a précédé le régime nassérien et se développe au sein d'un syndicalisme pluriel à partir des années 1940. Selon l'analyse de l'historien Robert Bianchi<sup>4</sup>, la deuxième vague d'intégration au système corporatiste en 1952 puis la troisième vague dans les années 1960, ont formalisé et approfondi une tendance préexistante vers l'organisation corporatiste, sans tout à fait lisser les systèmes d'organisation qui prévalaient dans chaque secteur. Or l'ambivalence à l'égard du régime constitue un élément fondamental des traditions protestataires à partir de 1967, qui fournit des clés de lecture des luttes syndicales, a fortiori pendant la révolution de 2011. La démarche comparatiste mobilisée engendre ainsi parfois des effets de réduction des cas à des modèles que plus d'historicisation pourrait compenser.

Dans son exploration de la « politique du travail » l'ouvrage n'en produit pas moins une ligne de lecture forte des soulèvements de 2011, faisant ressortir les débats sur le rôle des travailleurs dans cette période complexe en fournissant une chronologie et une intrigue. Une des vertus de sa chronique détaillée des années révolutionnaires est de restituer une intelligence collective des événements construite parmi les acteurs et observateurs des conflits du travail, au fil d'engagements communs, de débats et d'affrontements. Ce faisant, il contribue à la résistance

<sup>2</sup> Jocelyne Dakhlia (2024), *Harems et sultans: genre et despotisme au Maroc et ailleurs, XIV-XXe siècles*, 3 vol., Toulouse, Anacharsis.

<sup>3</sup> Dipesh Chakrabarty (2000), *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press.

<sup>4</sup> Robert Bianchi (1989), *Unruly Corporatism: Associational Life in Twentieth-Century Egypt*, New York, Oxford University Press.

contre l'oubli dont sont victimes les traditions dissidentes dans les fédérations historiques, l'ETUF et l'UGTT, qui font l'objet d'un travail actif d'effacement des traditions, des victoires, des aspirations et parfois des acteurs.

Mélanie Henry  
MEAE-CNRS (Egypte)

## Bibliographie

- BIANCHI Robert (1989), *Unruly Corporatism : Associational Life in Twentieth-Century Egypt*, New York, Oxford University Press.
- DIPESH Chakrabarty (2000), *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press.
- DAKHLIA Jocelyn (2024), *Harems et sultans : genre et despotisme au Maroc et ailleurs, XIV-XXe siècles*, 3 vol. Toulouse, Anacharsis.
- YOUSFI Hélà (2017), *Trade Unions and Arab Revolutions : the Tunisian Case of UGTT*, New York, Routledge.